

- **Nom du produit**  
**SANI-STUFF**
- **Autres moyens d'identification (Code du produit):** 2036
- **DIN:** 02293315
- **Usage recommandé:** Désinfectant pour les surfaces dures
- **Restrictions d'utilisation:**  
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**  
Avmor Ltée  
950, Michelin  
Laval, QC, H7L 5C1  
Canada  
1-800-387-8074  
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

## 2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**  
Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- **Indications complémentaires:**  
Ce produit est enregistré comme un médicament selon la Loi sur les aliments et drogues (L.R.C. (1985), ch. F-27). Il n'est pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3). L'information pratique suivante est fournie à nos clients pour leurs programmes de formation et de sécurité.
- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**  
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Conseils de prudence:**  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Nom du produit **SANI-STUFF**

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 3

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

· **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

· **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

· **Classification du produit dilué:** N/A

### 3 • Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Solution aqueuse composée des substances suivantes:

· **Composants:**

No. Cas

Designation

Concentration(%)

68391-01-5	Chlorure d'Ammonium Alkylque (C12-18) Diméthylque Benzylque	3-7% *
85409-23-0	Chlorure d'Ammonium Ethylbenzyl Diméthylque Alkyle (C12, C14)	3-7% *
64-17-5	Ethanol	0,5-1,5% *

\* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

· **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

### 4 • Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Agents extincteurs appropriés:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)

Nom du produit **SANI-STUFF**

(suite de la page 2)

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Dangers spécifiques du produit:** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**  
Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

**6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**7 • Manutention et stockage**

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**  
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.  
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****64-17-5 Ethanol**

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,900 mg/m <sup>3</sup> , 1,000 ppm

· **Contrôles de l'exposition:**

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer avec les limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement possible, cela devrait être réalisé en utilisant un système de ventilation central et/ou le système d'évacuation local. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié équipement.

(suite page 4)

**Nom du produit SANI-STUFF**

(suite de la page 3)

- **Produit non dilué:**
- **Équipement de protection individuel:**



Gants de protection (Voir Protection des Mains)



Lunettes de protection (Suggéré)

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Gants de protection

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

- **Protection des yeux:**

Lunettes de protection (suggéré)

Les lunettes de sécurité sont recommandées seulement lors de la manipulation du produit concentré.

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

- **Protection du corps:**

Vêtements de protection. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. (recommandé)

- **Produit SELON LA DILUTION:**

- **Protection des yeux:** Lunette de sécurité suggéré sous des condition normal d'utilisation

**9 • Propriétés physiques et chimiques**

- **Forme:** Liquide
- **Couleur:** Rouge
- **Odeur:** Quaternaire
- **Seuil olfactif:** Non déterminé
- **Valeur du pH:** 6,5-8,5
- **Valeur de pH dilué**
- **Point de fusion/congélation:** Non déterminé
- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** N/D
- **Température et domaine de ramollissement:** Non déterminé
- **Point d'éclair** Non déterminé
- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.
- **Température d'inflammation:** N/D
- **Température de décomposition:** Non déterminée
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

**Nom du produit SANI-STUFF**

(suite de la page 4)

· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	Non déterminée.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminée.
· <b>Pression de vapeur:</b>	N/D
· <b>Densité relative:</b>	0,985-1,005
· <b>Densité de vapeur:</b>	<1 (vapeur d'eau)
· <b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec:</b>	
<b>l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
· <b>Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):</b>	Non déterminée
· <b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Contenu en COV:</b>	N/D

**10 • Stabilité et réactivité**

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**  
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

**11 • Données toxicologiques**

- **Renseignements sur les voies d'exposition probables** Contacts cutané et oculaire
- **Valeurs numériques de toxicité aiguë:**

· Composants Type Valeur Espèce		
<b>ATE (Acute Toxicity Estimates)</b>		
Oral	LD50	5.520 mg/kg
<b>68391-01-5 Chlorure d'Ammonium Alkylrique (C12-18) Diméthylrique Benzylrique</b>		
Oral	LD50	650 mg/kg (Rat)
<b>64-17-5 Ethanol</b>		
Oral	LD50	7.060 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	20.000 mg/L (Rat)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
- **Si sur la peau:** CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **Si dans les yeux:**  
CORROSIF: Effet fortement corrosif.  
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Ingestion:**  
Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

(suite page 6)

## Nom du produit SANI-STUFF

(suite de la page 5)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

- **Catégories Cancérinogènes:**

· <b>IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)</b>		
64-17-5	Ethanol	1
· <b>NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)</b>		
Aucun des composants n'est compris.		

## 12 • Données écologiques

- **Mobilité dans le sol:** Non déterminée
- **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 • Données sur l'élimination

- **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

- **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

- **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

## 14 • Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
  - **DOT, IMDG, IATA**
  - **Désignation officielle de transport de l'ONU**
  - **DOT+TMD**
  - **IMDG, IATA**
  - **Classe(s) de danger pour le transport**
  - **DOT+TMD**
  - **Class**
  - **Label**
- UN1903
- DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Composés d'ammonium quaternaire, Composés d'ammonium quaternaire)
- DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Quaternary Ammonium Compound, Quaternary ammonium compounds, C12-14-alkyl[(ethylphenyl)methyl]dimethyl, chlorides)
- 8 Matières corrosives.
- 8

(suite page 7)

**Nom du produit SANI-STUFF**

(suite de la page 6)

· <b>IMDG, IATA</b>	
· <b>Class</b>	8 Matières corrosives.
· <b>Groupe d'emballage</b>	
· <b>DOT, IMDG, IATA</b>	III
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Attention: Matières corrosives.
· <b>Indice Kemler:</b>	80
· <b>No EMS:</b>	F-A,S-B
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN 1903 DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (COMPOSÉS D'AMMONIUM QUATERNAIRE, COMPOSÉS D'AMMONIUM QUATERNAIRE), 8, III

**15 • Informations sur la réglementation**

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**
- **Liste canadienne des substances**
- **Liste intérieure des substances (LSI) du Canada** Tous les composants ne sont pas compris.

· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)</b>	
64-17-5	Ethanol

· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

**16 • Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- **Service établissant la FDS:**

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- **Contact:**

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 10/09/2018 / 1